

Département des Landes
Mairie de BATS
4 0 3 2 0

COMPTE RENDU SYNTHETIQUE

SEANCE DU 29 mars 2022 – 19h 30

L'An Deux Mille Vingt Deux, le vingt-neuf mars à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BATS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DUPOUY, Maire

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 24/03/2022

Présents : Jean-Marc DUPOUY, Paula MARTINET, Gaele MARTIN, François DEDEBAN, Gérard DUYTSCHÉ, Joël VIDOT, Karine LESPIAU, Marc DABESCAT et Laurent DUMARTIN

Absent excusé :

Le Conseil a élu pour Secrétaire Madame Gaele MARTIN.

Approbation du compte-rendu du 28 février 2022 après relecture de celui-ci.

Approuvé à l'unanimité.

1- DOCUMENTS BUDGETAIRES

✓ Approbation du Compte de gestion 2021 Commune, Lotissements du Jeppe et Lahitte :
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **LE CONSEIL MUNICIPAL** :

- Approuve les comptes de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2021 de la Commune de Bats, du Lotissement du Jeppe et du Lotissement de Lahitte. Ces comptes de gestion, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

✓ Approbation du Compte administratif 2021 de la commune :

Considérant que les réalisations de l'année 2021 font apparaître les résultats suivants,

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Dépenses	254 111.74€
- Recettes	272 595.18€
Report recettes 2020	147 743.74€
SOIT	420 338.92€

Soit un excédent de fonctionnement de 166 227.18€

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Dépenses	106 774.26€
- Recettes	74 225.27€
Report recettes 2020	25 375.90€
SOIT	99 601.17€

Soit un déficit d'investissement de 7 173.09€

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **LE CONSEIL MUNICIPAL :**

- approuve le compte administratif 2021 du budget primitif de la commune de Bats
- Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 au budget primitif 2022 comme suit

SECTION FONCTIONNEMENT :

Recettes : art 002 – 166 227.18€

SECTION INVESTISSEMENT :

Dépenses : art 001 – 7 173.09€

- ✓ Approbation du compte administratif 2021 – Lotissement du Jeppe :

Considérant la décision modificative du 6 décembre 2021, les réalisations de l'année 2021 font apparaître les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Dépenses	0€
SOIT	0€

- Recettes	0€
------------	----

Soit un déficit de fonctionnement de 0€

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Dépenses	0€
- Recettes	0€

Après en avoir délibéré, à l'unanimité les membres présents, **LE CONSEIL MUNICIPAL :**

- approuve le compte administratif 2021 du budget primitif du Lotissement de Jeppe

- ✓ Approbation compte administratif 2021 – Lotissement de Lahitte :

Considérant que les réalisations de l'année 2021 font apparaître les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Dépenses	71 007€
------------	---------

- Recettes	71 007€
------------	---------

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Dépenses	62 532€
Report dépenses 2020	8 475€
SOIT	71 007€
- Recettes	79 482€

Soit un excédent d'investissement de 8 475€

Après en avoir délibéré, à l'unanimité les membres présents, **LE CONSEIL MUNICIPAL :**

- **approuve le compte administratif 2021 du budget primitif du Lotissement de Lahitte**
- **Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 au budget primitif 2022 comme suit**

SECTION INVESTISSEMENT :

Recettes : art 001 - 8 475€

✓ Clôture du budget annexe Lotissement du Jeppe :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que le budget annexe « Lotissement du Jeppe » a été ouvert par délibération en date du 29 août 2013 afin de créer un lotissement communal ;

Compte tenu de la fin des travaux et la vente de l'ensemble des lots, ce budget n'a pas plus lieu d'exister.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré:

- **ACCEPTÉ la clôture du budget annexe « Lotissement du Jeppe » au 31 décembre 2021**
- **DEMANDE que les services fiscaux soient informés de la clôture de ce budget soumis au régime de la TVA.**

2- DEMANDE DE SUBVENTION

✓ FEC 2022 :

VU le courrier émanant du Conseil Départemental des Landes concernant la répartition du Fonds d'Équipement des Communes pour l'exercice 2022,

Monsieur le Maire présente les devis pour l'achat d'un tracteur tondeuse et pour le changement du copieur de la mairie.

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, **LE CONSEIL MUNICIPAL:**

- **émet** un avis favorable sur les devis présentés (Ets Costedoat et TekBuro),
- **sollicite** une subvention au titre du Fonds d'Équipement des Communes pour l'Année 2022,
- **décide** de financer ces achats à l'aide de la subvention FEC qui sera versée par le Conseil Départemental des Landes et le solde sur les fonds libres de la Commune.

3- ORGANISATION DU BUREAU DE VOTE POUR L'ELECTION PRESIDENTIELLE

Permanence de 8h à 19h :

HORAIRES	PRESIDENT	ASSESEURS	SECRETAIRE
8H - 11H	Jean-Marc DUPOUY	Joel VIDOT	Paula MARTINET
11H - 13H30	Gaelle MARTIN	Joel VIDOT	Marc DABESCAT
13H30 - 16H	Gaelle MARTIN	Laurent DUMARTIN	Paula MARTINET
16H - 19H	Gaelle MARTIN (16h-17h30) Jean-Marc DUPOUY	Karine LESPIAU	Paula MARTINET Laurent DUMARTIN Marc DABESCAT

Scrutateurs :

- Marie-Claire PANTAIGNAN
- Bernard PANTAIGNAN

- Odile BEYRIS
- Nadine PALENGAT

4- DEVIS

- Tracteur tondeuse :

GAMM VERT	2687€ (occasion) – garantie 1 an	
STE COSTEDOAT	3234.16€ - garantie 3 ans	Choix du conseil à l'unanimité

- Copieur : dernier devis de TekBuro à 699€ HT – choix du conseil à l'unanimité

- Devis d'électricité seront présentés après l'étude par la commission « bâtiments ».

5- QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ Problème d'eau chaude au Hall – vérifier le cumulus. (fuite de gaz au Hall est réglée)
- ✓ Convention ONF à envoyer aux conseillers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h

--

Liste des délibérations prises

Délibération 2022-07	Approbation Compte de gestion 2021 – Commune, lotissements du Jeppe et Lahitte
Délibération 2022-08	Approbation Compte administratif 2021 – Commune
Délibération 2022-09	Approbation Compte administratif 2021 – Lotissement du Jeppe
Délibération 2022-10	Approbation Compte administratif 2021 – Lotissement de Lahitte
Délibération 2002-11	Clôture du budget annexe Lotissement du Jeppe
Délibération 2022-12	Demande FEC 2022